

Modalités de l'opération « Instants Photo » Du 08/01/2018 au 28/01/2018 inclus

Article 1 : Organisation

La Poste, société anonyme au capital de 3 800 000 000, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 356 000 000 ayant son siège - 9 rue du Colonel Pierre Avia - 75015 PARIS- représentée par le service Direction E-commerce-62 rue Camille Desmoulins - 92130 Issy les Moulineaux (ci-après la « Société Organisatrice ») , organise du 08/01/2018 à 0h00 au 28/01/2018 à 23h59, une opération commerciale intitulée «**Instants Photo** » (ci-après « l'opération »).

Les présentes modalités ont pour objet de définir les droits et obligations de la Société Organisatrice et des participants à l'opération. La participation à l'opération implique l'acceptation pleine et entière des modalités par les participants et son application par la Société Organisatrice.

Article 2 : Participation

Offre réservée aux personnes majeures résidant en France métropolitaine ou dans les DOM pendant le déroulement de l'opération.

Offre limitée aux 4000 premiers participants dans la limite d'une participation par semaine et par compte-client, autrement dit les participants ayant passé plusieurs commandes durant la même semaine ne pourront recevoir qu'une seule prime. Elles pourront recevoir 3 primes au maximum sur les 3 semaines de l'opération.

La Société Organisatrice se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier ne pourra prétendre à l'obtention de la prime

Article 3 : Déroulement de l'opération

L'opération se déroule du 08/01/2018 à 0h00 au 28/01/2018 à 23h59

Pour recevoir leur prime, les participants devront :

- Effectuer une commande d'un montant minimum de 30 euros TTC (frais de livraison inclus) réglée et validée sur la « Boutique Particuliers » accessible à l'adresse <http://boutique.laposte.fr> ou sur la « Boutique pour les professionnels » accessible à l'adresse <http://pro.boutique.laposte.fr> pendant le déroulement du jeu soit du 08/01/2018 à 0h00 au 28/01/2018 à 23h59. Cette commande ne devra ni être annulée ni échangée pour un montant inférieur à 30€TTC
- Saisir le code avantage PHOTOBX sur la page de paiement de La Boutique

- Se rendre sur la page <http://instantsphoto.laposte.fr/part-formulaire> si l'achat a été réalisé sur la « Boutique Particuliers» et sur la page <http://instantsphoto.laposte.fr/pro-formulaires> si l'achat a été réalisé sur la « Boutique pour les professionnels » avant le 11/02/2018 pour demander la prime.
- Renseigner l'ensemble des champs du formulaire au format exigé. A noter que le numéro de commande est à récupérer sur l'email de confirmation de commande ou sur l'espace client de la « Boutique Particuliers» ou de la « Boutique pour les professionnels »- rubrique « Mes commandes ».

Toute participation frauduleuse ou la présence d'informations incorrectes dans le formulaire entrainera l'annulation de la participation.

Article 4 : Attribution de la prime

Chaque semaine, une prime prédéfinie est attribuée :

Du 08 au 14 janvier 2018 :

Calendrier mural A4 d'une valeur de 22,95€ :

- Format : 29 x 22 cm
- Papier épais 250g/m²
- Mise en page : agencez vous-même vos photos ou utilisez les mises en page disponibles
- Design : découvrez 7 nouveaux thèmes disponibles au design vraiment moderne tant au niveau de la mise en page de vos photos que de l'affichage des dates
- Système d'accroche : Spirale avec un crochet pour fixer au mur

Frais de port offerts

Du 15 au 21 janvier 2018 :

12 tirages Rétro Premium avec boîtier d'une valeur de 11,95€ :

- Format : 8,8 x 10,5 cm
- Papier texturé Satimatt de 350 g/m²
- Accompagnés d'une boîte à fermeture magnétique

Frais de port offerts

Du 22 au 28 janvier 2018 :

Livre Photo Luxe 26 pages d'une valeur de 34,95€ :

- Format : 28 x 21 cm
- Couverture rigide avec fenêtre : 10 couleurs au choix !
- Reliure solide et résistante dans le temps
- De 26 à 120 pages

- Imprimé sur papier couché haute brillance 170g/m²
- Nombre de photos illimité par page

Frais de port offerts

La prime est attribuée en fonction de la date de commande.

L'attribution de la prime est limitée aux 4000 premiers participants ayant respecté les modalités de l'opération. Au-delà, les participants bien qu'étant éligibles à l'offre ne pourront prétendre à l'attribution de la prime ou à un quelconque dédommagement.

Si l'ensemble des conditions de participation sont respectées, les participants recevront la prime prédéfinie en fonction par leur date de commande dans un délai de 3 semaines maximum suivant la date de fin de l'opération, soit avant le 18/02/2018.

Les participants ne pourront pas choisir une autre prime que celle prédéfinie dans ces modalités.

La prime est remise sous la forme d'un code cadeau donnant droit à l'obtention d'un produit à personnaliser ainsi que ses frais d'envoi (envoi standard). Cette offre est limitée à un code pour chaque prime et par compte Photobox (même nom, e-mail et adresse...) et votre commande doit être effectuée avant le 30/06/18 minuit

Pour profiter de la prime :

- Le client devra se rendre à l'adresse <https://www.photobox.fr/partners/laposte-janv18>
- Remplir le formulaire d'inscription (composé du nom et prénom, d'une adresse mail et d'un mot de passe)
- Et accédera automatiquement au service Photobox pour personnaliser son produit
- Il devra saisir son code valable jusqu'au 30/06/2018 au moment de régler sa commande pour obtenir son produit personnalisé gratuitement

La Société Organisatrice se réserve le droit de modifier à tout moment les primes attribuées et fournir des dotations de valeur équivalente.

Article 5 : Données personnelles

Les clients sont informés de ce que les informations nominatives recueillies dans le cadre de cette opération sont strictement nécessaires pour y participer.

Les coordonnées des clients sont traitées informatiquement. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, chaque client dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations nominatives le concernant, qu'il peut exercer à l'adresse suivante : La Poste - Direction E-commerce – 62 rue Camille Desmoulins - 92130 Issy les Moulineaux

Article 6 : Acceptation – Modification - Réclamation

La participation à la présente opération suppose l'acceptation sans réserve de ce règlement par les clients. La Poste se réserve le droit de proroger, de modifier, écourter ou annuler la présente Opération ainsi que les primes attribuées. Sa responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée de ce fait.

En cas de réclamations, pour quelque raison que ce soit, les demandes devront être transmises à la société organisatrice avant le 11/02/2018, à l'adresse suivante La Poste - DIRECTION E-Commerce – Opération Instants Photo - 62 rue Camille Desmoulins - 92130 Issy les Moulineaux (timbre remboursé sur demande au tarif lent en vigueur dans la limite d'une demande par foyer : même nom, même adresse).

Article 7 : Litiges - Droit applicable

La présente opération est soumise au droit français. Toute contestation, notamment à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, sera de la compétence de la juridiction de droit commun territorialement compétente.